



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
POUR L'EPURATION DES EAUX USEES  
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ-DAILLENS-BETTENS

Penthaz, le 27 avril 2015

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
1303 PENTHAZ

2015-Préavis du Comité de direction- N° 2/2015 Remplacement de la conduite de sortie du Vortex

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le Jeudi 16 avril 2015, votre comité avait convié la commission des finances, la commission technique, pour une explication sur la conduite du vortex et de débattre avec elles, sur le fonds. Il en est ressorti que tous les participants étaient d'accord d'aller de l'avant dans ce projet. Ces deux commissions rapporteront d'office lors du conseil du mois de juin. Votre comité a ainsi l'honneur de vous présenter le préavis ci-dessous.

## **PREAMBULE**

Cela fait maintenant plusieurs années que la Zone des Rochettes où se trouve notre conduite, est régulièrement mise à mal par le glissement du terrain. Les différentes interventions à ce jour pour réparer la dite conduite ne suffisent pas. Même si nous avons procédé à son déplacement, nous ne sommes pas sûrs, que le terrain soit plus stable.

## **CONTEXTE**

L'an dernier, après trois interventions sur cette conduite, votre comité a pris la décision de déplacer la conduite en aérien, sur l'aval du ruisseau du Pré-de-la-Cour. Cette décision, comme indiquée dans notre préambule, était de trouver un terrain plus stable.

Malgré cela, une nouvelle fois, nous avons dû intervenir sur la conduite aérienne pour la consolider. D'ailleurs, les comptes 2014 de notre association relatent par les chiffres ces coûts sous le point entretien, qui se sont élevés à plus de cent vingt mille francs.

## **PROJET**

Sur le plan qui accompagne notre préavis, vous trouverez notre projection, à savoir le remplacement de la conduite aérienne sur une longueur de 120 m, par un raccordement de nos eaux usées (EU) à la sortie du Vortex de Cossonay, par un forage dirigé.

Le coût de ces travaux est estimé à FR. 180'000.-. Il s'agit d'une offre de la maison Zmoos. Le détail de celle-ci n'est pas mis en annexe, mais peut être consultée sur demande, auprès de notre président, Monsieur René Devantay.

Néanmoins, elle se décompose ainsi :

Offre du 4 mars 2015, de la maison Zmoos	Fr. 165'000.-
Frais de notaire (servitudes) géomètre (plans)	Fr. 5'000.-
Divers et imprévus	Fr. <u>10'000.-</u>
Soit un total de	<b>Fr. 180'000.-</b> =====

## CONCLUSIONS


### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIEE


1. vu le préavis du Comité de direction N° 2/2015 relatif au remplacement de la sortie de conduite du Vortex.
2. oui le rapport des commissions chargées d'étudier cette affaire
3. considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### DECIDE

- D'autoriser le Comité de direction de notre Association à entreprendre les travaux nécessaires.
- De financer ces travaux par un emprunt auprès d'un établissement financier ou par les liquidités courantes de l'Association.
- De porter la valeur de ces travaux à l'actif du Bilan et l'amortir sur une période de 10 ans au plus.

Association intercommunale  
pour l'épuration des eaux usées  
Cossonay-Penthalaz-Penthaz-Daillens-Bettens

Le Président  
  
R. Devantay

Le Secrétaire  
  
B. Augsburg